

L'avantage concurrentiel de l'Assurance vie Équitable

Les conseillers font de l'Assurance vie Équitable leur premier choix en matière de produits d'épargne-retraite. Voici pourquoi :



Des outils et des ressources aimés des conseillers

- **Ressources marketing** : un vaste choix de documents marketing et de stratégies commerciales est à votre disposition.
- **Ressources administratives** : notre site des conseillers (RéseauÉquitable^{MC}) comporte une foire aux questions et un guide relatif à l'administration qui comprend des renseignements sur les produits, des réponses aux questions fréquemment posées et des exemples de demandes de souscription remplies et de formulaires remplis.
- **Opérations-directes^{MC}** : un nouveau moyen de gérer les contrats de fonds distincts des clients; cet outil vous permet d'éliminer les tracas d'avoir à remplir des formulaires, à vous occuper de recueillir les signatures et à soumettre des copies à votre AGG.
- **Demandes de souscription simples** : il suffit de remplir les demandes de souscription et de les soumettre par voie électronique à l'aide du système de proposition en ligne Proposition*directe*^{MD} permettant la signature électronique.
- **Renseignements sur le client** : vous pouvez accéder à tous les renseignements se rapportant au contrat, aux relevés et aux lettres des clients.
- **Autorisation de négociation limitée** : fait partie intégrante des demandes de souscription d'un compte à intérêt garanti et de fonds distincts indispensables Sélects afin de simplifier le processus d'envoi des demandes des clients.
- **Livraison de contrat en ligne** : les contrats de compte à intérêt garanti et de fonds distincts indispensables Sélects et les documents au point de vente peuvent être livrés aux clients en ligne par le lien suivant : www.equitable.ca/aller/contrats



Des outils aimés des clients

- **Accès à la clientèle de l'Équitable^{MD}** : ce portail permet aux clients de visualiser les renseignements sur leur contrat de même que les valeurs marchandes, et comporte des outils qui leur permettent de faire des mises à jour de leurs renseignements bancaires et leurs coordonnées, et même de télécharger leurs feuillets d'impôt annuels.
- **Services bancaires en ligne** : les clients peuvent effectuer des dépôts supplémentaires dans leur régime d'épargne par l'entremise des services bancaires en ligne de leur établissement financier.



Un service personnalisé

- **Service spécialisé** : l'équipe spécialisée des Services aux conseillers est dotée de tous les outils pour répondre efficacement à vos questions.
- **Expertise locale** : les gestionnaires régionaux des ventes en placements sont heureux de mettre leur expertise et leur expérience à votre disposition en offrant un soutien aux ventes personnalisé.



Des bases solides

- Nous affichons fièrement notre identité canadienne et nous sommes au service de nos titulaires de contrat depuis 1920.
- Nous sommes la propriété de nos titulaires de contrat avec participation et non d'actionnaires, ce qui nous permet de nous concentrer sur les intérêts à long terme de nos titulaires de contrat.
- Nous établissons des relations en étant honnêtes et dignes de confiance.
- Nous sommes conscients qu'en prenant le temps de vous écouter et de collaborer avec vous, nous sommes en mesure de mieux servir nos clients.

L'avantage concurrentiel de l'Assurance vie Équitable

Des produits simples

Les fonds distincts indispensables Sélects	<ul style="list-style-type: none">• Un éventail de possibilités de placement : un choix de fonds vous exposant à une variété de catégories d'actif grâce aux options de placement à l'échelle mondiale.• Réinitialisations efficaces : les réinitialisations annuelles effectuées par la cliente ou le client jusqu'à l'âge de 80 ans permettent d'immobiliser les gains du marché (catégorie Succession 75/100 et catégorie Protection 100/100).• Garantie exceptionnelle sur la prestation au décès de 100 % : offre une prestation de décès sans réduction où chaque dépôt effectué au titre des options de garantie de la catégorie Succession (75/100) et de la catégorie Protection (100/100) bénéficie en tout temps d'une garantie sur la prestation au décès de 100 % (dépôts acceptés jusqu'à l'âge de 85 ans).• Garantie exceptionnelle à l'échéance de 100 % : au cours de la première année, chaque dépôt effectué au titre de l'option de garantie de la catégorie Protection (100/100) bénéficie d'une protection complète grâce à la garantie à l'échéance de 100 %* au 15^e anniversaire contractuel.• Prix concurrentiels : RFG concurrentiels et des frais de garantie parmi les plus bas par rapport à nos concurrents.• Groupe Gestion d'actifs de l'Équitable : la gestion des portefeuilles de FNB rentables s'effectue en utilisant un processus de placement de répartition tactique de l'actif à gestion active afin d'aider à livrer un rendement à long terme.
Les rentes immédiates	<ul style="list-style-type: none">• Revenu concurrentiel : un revenu de rente inégalé classé régulièrement parmi les deux premiers rangs du plus haut revenu de rente sur les fonds enregistrés.• Logiciel de soumission de rente en ligne : créez, sauvegardez et modifiez des illustrations sur le site RéseauÉquitable, notre site des conseillers.• Option de règlement sous forme de rente : les clients peuvent choisir que la prestation de décès destinée à leur bénéficiaire soit traitée comme versements de revenu sous la forme d'une rente immédiate avec l'option de règlement sous forme de rente.
Les comptes à intérêt garanti	<ul style="list-style-type: none">• Taux concurrentiels : des taux d'intérêt concurrentiels de façon constante, sans mentionner que tous les montants de dépôt sont admissibles au même taux excellent.• Option de placement à échelonnement automatique : l'échelonnement automatique permet aux clients d'investir maintenant, d'avoir accès à une partie de leur placement chaque année et de bénéficier de taux d'intérêt élevés étant généralement réservés aux placements à long terme.• Option de taux à la discrétion du conseiller : les conseillers peuvent consacrer une partie de leur commission au taux d'intérêt de leurs clients pour l'améliorer.

Pour en savoir davantage à propos de l'avantage concurrentiel de l'Assurance vie Équitable, veuillez communiquer avec votre gestionnaire régionale ou régional des ventes en placements, ou encore avec notre équipe des Services aux conseillers au 1 866 884-7427 dès aujourd'hui.

* La garantie à l'échéance de 100 % s'applique aux dépôts effectués avant le premier anniversaire contractuel. La garantie à l'échéance de 75 % s'applique aux dépôts effectués à compter du premier anniversaire contractuel. Tous les retraits réduiront proportionnellement les garanties à l'échéance et au décès.

^{MC} et ^{MD} indiquent respectivement une marque de commerce et une marque déposée de L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada.

RÉSERVÉ AUX CONSEILLERS